Service civique : Quel bilan ? Quelles perspectives ?



TRAVAUX PUBLIÉE LE 18/04/2016

Saisine liée : SERVICE CIVIQUE : QUEL BILAN ? QUELLES PERSPECTIVES ?

Depuis la suspension du service national en 1996, nombreux sont ceux qui regrettent la disparition de ce qui était considéré comme l'une des composantes de notre « creuset républicain ». A chaque crise, d'autant plus depuis les attentats de janvier 2015, les appels à l'instauration d'un service civique obligatoire, voire au retour du service militaire, réapparaissent. Ces appels sont rarement assortis de modalités de mise en œuvre permettant de s'assurer de l'impact sociétal des projets énoncés. Mais en tout état de cause, ils sont l'expression d'un souhait à la fois de recréer un devoir civique incontournable, et de favoriser le brassage et l'engagement solidaire dans une société perçue comme en perte de repères.
Créé par une loi du 10 mars 2010, le « Service Civique » propose aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, filles et garçons, français ou résidents, quels que soient leur niveau d'étude et projet d'avenir, de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général « agréées » par l'Etat, dans des associations, collectivités territoriales ou établissements publics. Globalement plébiscité par l'ensemble des parties prenantes le service civique a d'ores et déjà mobilisé environ 100 000 jeunes. D'ailleurs, le Président de la République a confirmé sa volonté de le généraliser, avec un objectif de 350 000 jeunes par an d'ici 2 à 3 ans, soit l'équivalent de 50 % d'une classe d'âge.

Dans son rapport public annuel de 2014, la Cour des comptes a procédé à une évaluation du dispositif. La délégation propose de conduire une étude qui permettrait d'apporter un regard complémentaire à cette analyse.

En auditionnant des représentants de toutes les parties prenantes actuelles ou potentielles, l'étude analysera les forces et richesses de ce dispositif, mais aussi ses faiblesses et défis, qui nécessiteront d'être pris en compte dans l'optique de sa généralisation. Elle s'interrogera notamment sur : les publics touchés, les territoires concernés, la qualité des missions, l'impact sociétal, etc.

L'objectif de cette étude est donc de tirer un bilan du service civique et de formuler des pistes de réflexion qui permettront à ce dispositif amené à se développer de relever le défi de la cohésion sociale par l'amélioration notamment de l'insertion sociale des jeunes et la valorisation de leurs engagements citoyens.

L’achèvement des travaux est prévu pour la fin du quatrième trimestre 2016.

© - copyright CESE - Novembre 2026